

Enquête d'insertion à 12 mois des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2019



Chiffres clés

Agriculture - Horticulture - Paysage



85% des répondants
ont obtenu une certification



74% des répondants en emploi déclarent
que ce dernier est en relation
avec la formation suivie



Représentation de l'avenir professionnel
Confiant, optimiste 81%

660 sortants → **470 répondants** → **72%**

64% sont en emploi, 12 mois après
la sortie de formation

5% poursuivent une formation

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP,
« Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation »
en lien avec l'objectif opérationnel
« Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle,
en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble
des dispositifs de formation »

Taux de réponse
67%
6 100
répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2020 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque formation - QUALIF Emploi individuel et du PBF - QUALIF Emploi Programme. Parmi les 9 070 sortants, 6 100 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.


Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation


Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2019, 5 670 sortants relèvent de ces publics prioritaires. 

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2. 



Agriculture - Horticulture - Paysage

660 sortants 470 répondants

Les sortants de formation en 2019

LE DOMAINE

7% de l'ensemble des sortants en 2019
Tous domaines, tous dispositifs

4 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Productions agricoles et végétales	61%
Travaux paysagers	24%
Productions horticoles	12%
Mécanique spécialisée agricole	4%

LES DISPOSITIFS

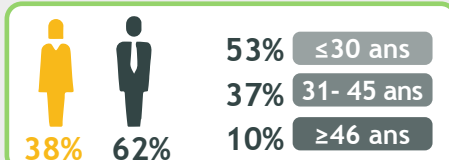
93% PBF - QUALIF Emploi Programme
7% Chèque formation -
QUALIF Emploi individuel

LES FORMATIONS

24 OF (+12 hors Bretagne)
26 formations (+15 hors Bretagne)

LE PUBLIC

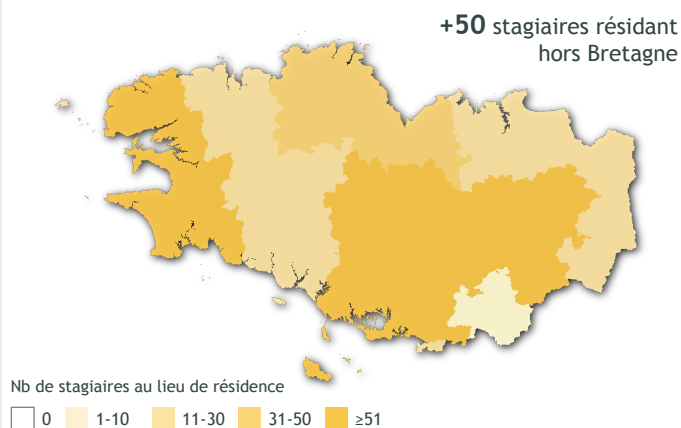
(en % des sortants du domaine)



50% de publics prioritaires ¹

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)

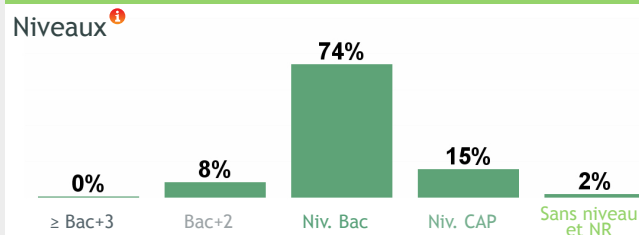
+50 stagiaires résidant hors Bretagne



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

310 BP option responsable d'entreprise agricole
60 BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien
50 BP option responsable d'atelier de productions horticoles

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 72%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

85% ont obtenu une certification
Public non prioritaire 91%
Public prioritaire 78%

74% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée

59% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles
- m'a donné envie de continuer à me former
- m'a permis de renforcer ma confiance en moi

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

80% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

Parcours d'emploi Alternance Emploi/chômage Parcours de formation
Situation de chômage Situation d'inactivité Autre

Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?



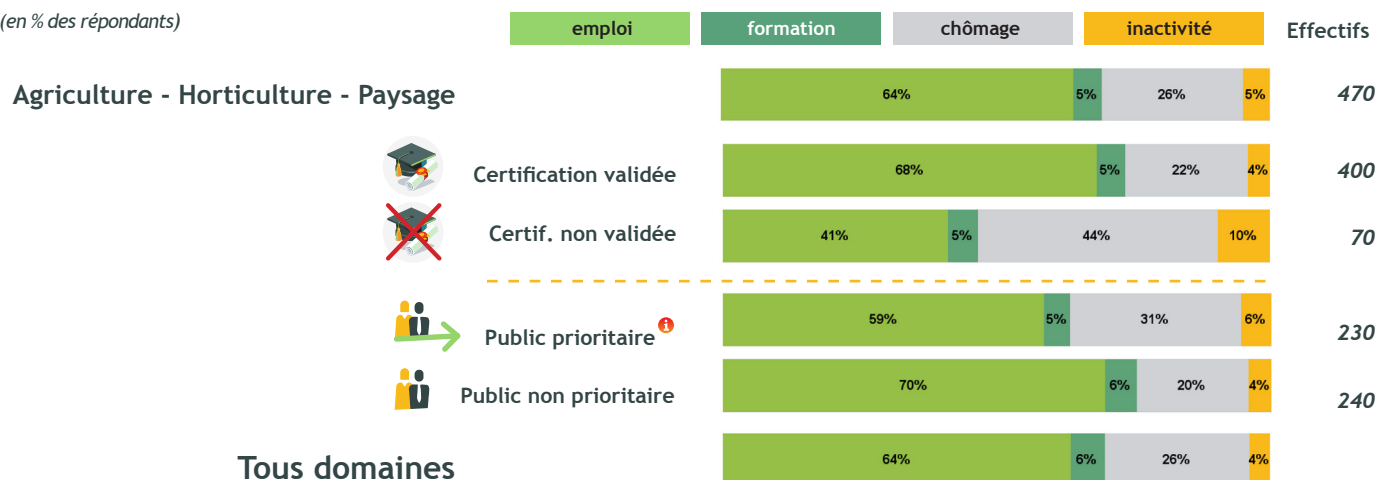


Agriculture - Horticulture - Paysage

660 sortants 470 répondants

Situation 12 mois après la fin de formation

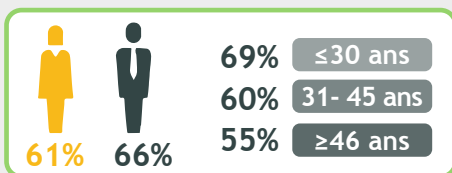
(en % des répondants)



L'emploi 12 mois après la fin de formation

64% des répondants en emploi, soit 300 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
61% des femmes et 66% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

59% des publics prioritaires ⁱ

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



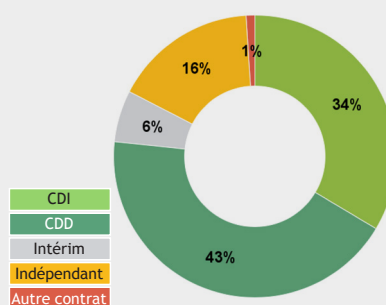
74% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

84% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥10 par niveau)

Niveaux ⁱ	Effectifs
≥ Bac+5	-
Bac+3	<5
Bac+2	25
Niv. Bac	230
Niv. CAP	40

Nature du contrat



Temps de travail

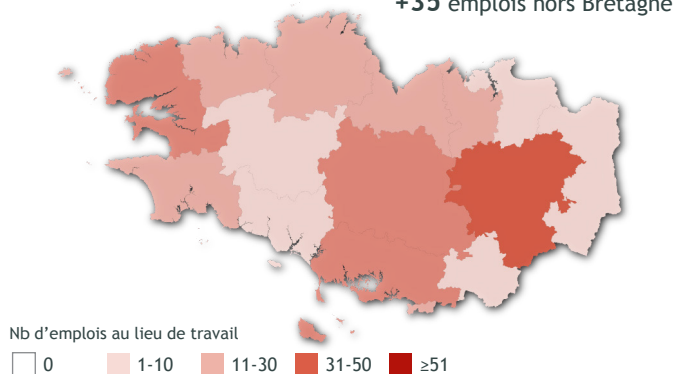


Temps complet 85%

Temps partiel perçu comme subi pour 34% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+35 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête

- 63% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée
- 34% déclarent que leur situation professionnelle est similaire
- 4% considèrent qu'elle s'est dégradée

Représentation de l'avenir professionnel

Confiant, optimiste 81% Inquiet, pessimiste 19%



Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Agriculture - Horticulture - Paysage	660	470	72%	300	64%	30	5%
Travaux paysagers	160	110	73%	80	73%	<5	3%
BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien	60	40	63%	20	64%	-	
BP option aménagements paysagers	50	40	76%	30	80%	<5	3%
Certificat de spécialisation diagnostic et taille des arbres	30	20	82%	20	78%	-	
BTSA aménagements paysagers	20	20	77%	10	71%	<5	12%
Productions horticoles	80	60	74%	30	53%	<5	7%
BP option responsable d'atelier de productions horticoles	50	40	75%	20	45%	<5	8%
BTSA production horticole	20	10	69%	10	82%	<5	9%
Mécanique spécialisée agricole	20	20	74%	10	50%	<5	12%
BPA option travaux de conduite et entretien des engins agricoles spécialité conduite et entretien des engins de la production agricole	20	10	74%	10	50%	<5	7%
Productions agricoles et végétales	400	290	72%	190	63%	20	6%
BP option responsable d'entreprise agricole	310	220	72%	140	63%	10	6%
BP option responsable de chantiers forestiers	20	20	71%	10	71%	-	
BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	20	10	67%	10	50%	<5	10%

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥ 10 . Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Octobre 2021

GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux
91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00
www.gref-bretagne.com

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contrat de plan
Etat-Région

GREF Bretagne
Bretagne
GIR Relation
Emploi-Formation

Région BRETAGNE